



Le 24 Juin 2024, la gare Thiais-Orly de la ligne M14 ouvre au public.

De :

Thierry CHAUDRON

Adjoint au Maire chargé de la présidence et de l'animation du conseil de quartier Orly Ouest et de l'organisation de la démocratie de proximité.

Direction Démocratie et Vie Locale
Ville d'Orly.

A :

Mesdames et Messieurs les **Conseillers de Quartier Ouest titulaires et suppléants**

Pour information :

Imène SOUID, Maire

Alain GIRARD, Maire Adjoint Quartier Est

Maribel AVILES-CORONA, Maire Adjointe Quartier Centre

Frank Erik BAUM, Adjoint au Maire, délégué au Développement durable, transition écologique, environnement, hygiène, sécurité

Renaud LERUDE, Conseiller municipal délégué à la Gestion urbaine

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 13 JUIN 2024

Le conseil de quartier Ouest s'est réuni le Jeudi 13 Juin 2024, à la salle de l'Orangerie sous la présidence de Monsieur Thierry CHAUDRON, Maire Adjoint.

Etaient présent(e)s à la séance :

Vice-Présidente : Mme Nathalie ROBERT

Pour le collège des élus :

Jinny BAGE, Thierry CHAUDRON, Yann GILBERT, Annie RAMARIAVELO, Malika VERA, Maire Adjointe.

Pour le collège des acteurs socio-économiques :

Jocelyne BRUNEAU, Magali BUZON, Thierry CAPLIER, Vincent CHARLOT, Abdelkarim GUERROUJ, Anna-Dora RODRIGUEZ, Pierre STOUVENEL,

Pour le collège des habitants (titulaires et suppléants) :

Jean-Michel BONHEUR, Rémy CONTE, Laetitia CROLET, Elisabeth GAUTHREAU, Fabienne JAIME, Abdé NASSIB, Claude POUGET, Jean-Marc RASO, François RIPOLL, Luigi SURACE,

Pour l'Administration :

Cabinet de Mme La Maire, DGA Adjointe, Direction Démocratie et vie Locale.

Invités :

Sylvie BARANTON, Cheffe de Police Municipale

Frank Eric BAUM, Maire Adjoint Développement durable, Renaud LERUDE, Conseiller municipal délégué à la Gestion urbaine.

N'étaient pas présent(e)s à la séance :

Elus excusés :

Conseillers excusés : Gisèle MBIMA, Alix ZIMMERMAN

Elus absents : Sylvain CAPLIER.

Mesdames les Maires Adjointes,
Mesdames et Messieurs les Conseiller(e)s de Quartier,
Mesdames des Services et du Cabinet,
Mesdames et Messieurs,
Chers Orlysiens, et Chères Orlysiens,

Monsieur Thierry CHAUDRON déclare ouvert le **12^{ième} Conseil de Quartier Ouest**, 5^{ième} du second mandat des conseillers tirés au sort, et remercie le public présent d'être venu nombreux, La nouvelle configuration de l'espace dans la salle de l'Orangerie permet d'accueillir plus de public et de favoriser les échanges entre tous.

Monsieur Thierry CHAUDRON lit le texte infra.

« En plein centre du vieil Orly, l'immeuble de la Rue Yvan PREVOST a été endommagé par un incendie qui s'est déclaré au 2^{ième} étage avant de se propager jusqu'au toit. Après la sécurisation du Quartier par notre Police Municipale, et malgré l'intervention des pompiers, l'incendie n'a pu être maîtrisé qu'après plusieurs dizaines de minutes. Les dégâts se sont avérés importants, mais il n'y a à déplorer heureusement aucune victime.

Les 13 locataires ont été pris en charge en urgence à l'Ecole du Centre, dans un premier temps par les services municipaux et les élus présents. Certains ont ensuite été hébergés pour certains d'entre eux à l'Hôtel, mais aussi grâce à leurs familles, amis, Orlysiens. Les Associations, et les Orlysiens ont fait preuve d'un élan de solidarité dans l'urgence, pour venir en aide aux sinistrés avec le concours de la Paroisse d'Orly. A ce jour, toutes les familles ont reçu des propositions de relogement par Valophis. Le relogement se poursuit sous le regard vigilant des services de la ville. Le CCAS a octroyé des aides pour gérer l'urgence. Ce drame nous affecte tous, car nous connaissons tous les résidents, ce sont pour beaucoup nos familles, nos voisins, amis, clients, salariés, agents, élus, qui sont frappés, et je veux témoigner au nom de tous les Conseillers de Quartier Ouest, et de toutes les familles du Quartier Ouest, notre infinie solidarité qui s'est déjà exprimée, et qui continuera de le faire au-delà même de la période du retour lorsqu'elle sera possible. »

En signe de témoignage et de solidarité, la salle applaudit à l'issue de cette déclaration.



I Introduction et mode de fonctionnement (rappel)

Monsieur Thierry CHAUDRON décrit les 5 temps forts qui ont ponctué cette réunion, dont 2 temps de partage et d'expression avec le Public, laissant place aux questions, et surtout aux réponses.

Parmi ces temps forts, 3 thèmes majeurs ont animé les échanges :

- intervention notre Cheffe de Police Municipale et son équipe

- les aménagements de nos 2 gares, dont bien sûr celle d'ORLY-Ville
- projection dans nos écoles du Quartier Ouest à courte et moyenne échéance.

Au cours de cette instance, 2 temps de parole et d'échanges ouverts sur les sujets ont permis à tous de s'exprimer lorsque le micro fut tendu. Bien évidemment, ce fonctionnement va de pair avec une écoute respectueuse des points de vue et des sollicitations, favorisant le partage, les idées, et le questionnement.

Le temps de parole n'est pas comptabilisable, cependant, il est tenu compte au mieux de l'équilibre des interventions entre les Conseillers de Quartiers, représentants locaux des Orlysiennes et des Orlysiens, et le public présent.

Mme Malika VERA, en appui, et à tour de rôle avec d'autres Conseillers de Quartier sont les régisseurs de salle. Certaines réponses sont immédiates, dans le cas contraire, elles sont adressées à titre individuel et/ou collectif dans le compte rendu.

II. Approbation du compte rendu du Conseil de Quartier Ouest de Mars 2024

Le Compte Rendu a été envoyé aux Conseillers de Quartier le 20 Mars 2024, soit 2 semaines après le CQO. Aucune remarque n'ayant été formulée par les conseillers, il a été mis en ligne sur le site de la Ville 4 jours après. La validation au conseil est un dont acte, l'absence de questions le valide définitivement. Pour rappel, les CR sont disponibles sur le site de la ville, rubrique Démocratie de proximité, Quartier Ouest, compte rendu.

Réponses aux questions du précédent conseil

Thierry CHAUDRON précise ou indique que :

- 6 chaises de rue financées sur le budget du Conseil de Quartier Ouest en 2023 seront posées en Juin.
- bilan de la Gestion Barrière Sentier des vignes : En 44 jours d'exploitation, soit 88 restrictions d'accès de 30 minutes, nous avons eu à déplorer un incident, sans intervention de la Police. La Barrière a été ouverte 3 fois pour les professionnels médicaux, 2 fois pour une camionnette de chantier et 4 fois pour les résidents. (total inférieur à 10%). 2 absences du préposé, soit 2,2%, et 4 remplacements soit 4,5%.
- S'agissant de la régie de l'eau, toutes les questions restées en suspend ont été insérées dans le Compte Rendu. Monsieur Thierry CHAUDRON rappelle qu'en toute transparence, la Régie ESB s'est engagée à la création d'un comité citoyen par tirage au sort qui permettra de disposer de tous les éléments de gestion et de prospective de la Régie Citoyenne et Publique. Tout est en ligne sur le site dans l'espace de l'abonné.
- Sanisette de la Gare : Le gestionnaire a été sollicité pour enlever la sanisette.
- Valophis et l'EPT ont nettoyé et rééquipé les emplacements poubelles du Clos Marcel Paul. Après un très léger calme, les incivilités ont malheureusement repris.

| CQO | Questions / remarques | Réponses / Décisions / Actions / Engagements |
|---------------------|---|--|
| M. Pierre STOUVENEL | Bande blanche effacée sur la voirie de la rue du 11 novembre | A l'issue du COPIL Gares, les défauts constatés seront inclus dans les phases d'entretien incombant aux partenaires. Le ST a en charge le bon suivi de l'exécution. |
| M. Pierre STOUVENEL | Les conteneurs de dépôts de textiles sont ouverts régulièrement. | Devant la recrudescence de ces ouvertures sauvages (sur la ville en général), la ville mène une réflexion sur le devenir de ces conteneurs de collecte de textile. Nous devons prendre en compte de tonnage collecté, son évolution, et ensuite prendre la décision d'en réduire le nombre. Le Service Hygiène et voirie se sont saisi de cette problématique. |
| M. Pierre STOUVENEL | Les panneaux directionnels sur mats jaunes sont pour la plupart effacés. | Ce sujet a déjà été évoqué. La Ville travaille sur un projet de jalonnement en cours de validation. En fonction des solutions retenues, une mise à jour et un remplacement pourra être envisagé sous réserve d'une budgétisation. |
| M. Pierre STOUVENEL | Rue du commerce, les bordures en pierre des places de stationnement en épis tombent sur les emplacements et sont dangereux. | Ce sujet a déjà été évoqué. Un projet de modification des places et d'aménagements existe, sans pour autant que l'engagement prévisionnel des travaux soit validée à date. |

III. Notre Conseil / Notre Quartier / Notre ville en mouvement

- **Police Municipale : Intervention de Mme Sylvie BARANTON, Cheffe de Police Municipale.**



Mme BARANTON rappelle que la sécurité des Orlysiens est un axe majeur pour l'équipe municipale qui mène une politique ambitieuse et dynamique dans ce domaine, pour améliorer et apaiser le cadre de vie des habitants. Il s'agit d'allier prévention, médiation et répression par les actions en étroite collaboration, entre les Polices Municipale (PM et ASVP) et Nationale, toutes deux dans leurs prérogatives respectives et le service de Médiation venant en complémentarité.

Quel est le cadre d'emploi d'un agent de Police Municipale ?

La Police Municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique.

Il s'agit d'une mission de :

- Police Administrative générale et spéciale par délégation du pouvoir de police du Maire. (art 2212-2 du CGCT + L 511-1 du CSI, Code de Sécurité Intérieur). Cette mission a pour objet de garantir le maintien de l'ordre

public c'est-à-dire la sécurité publique (circulation, prévention des accidents, distribution des secours), la tranquillité publique (bruits de voisinage, manifestations sur la voie publique, réunions) et la salubrité publique (enlèvement des déchets, assainissement, santé publique) Cette mission est relative à l'agrément du Préfet.

- Police Judiciaire en qualité d'APJA (Agent de Police Judiciaire Adjoint – art 21-2°). L'agent de Police Municipal seconde sous couvert de l'Officier de Police Judiciaire (OPJ) la Police Nationale qui est chargée de constater les infractions pénales, d'en rassembler les preuves, d'en rechercher les auteurs et complices, afin de les interpeller et de les déférer à l'autorité judiciaire. Cette mission est relative à l'agrément du Procureur de la République.

Quel est la différence entre Police Municipale et Police Nationale ?

- Les agents de Police Municipale sont placés sous l'autorité du Maire et assurent des missions de police administrative et judiciaire, ils se chargent de l'exécution des arrêtés pris par le Maire.
- Les agents de Police Nationale sont placés sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur et se chargent d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Ils sont habilités à prendre les dépôts de plainte au contraire de la Police Municipale qui n'est pas habilitée.

Les deux polices, Municipale et Nationale, œuvrent conjointement en complémentarité sur le territoire d'ORLY, étant aussi indispensable l'une que l'autre pour la sécurité des Orlysiens.



Quel est le rôle des ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) ?

Les ASVP agissent sous prestation de serment et agrément du Procureur de la République.

- Ils établissent des Constats par procès-verbal électronique (PVE) des infractions relatives aux contraventions d'arrêt et de stationnement des véhicules (anarchique, zone bleue, véhicule en stationnement abusif de + 7 jours),
- Ils assurent la prévention et sécurisation aux abords des établissements scolaires et autres lieux publics, ainsi que sur les festivités organisées par la ville,
- Ils veillent à la salubrité publique (dépôt sauvage, anomalie voirie « dégradation au domaine public») et rendent compte à la hiérarchie de tout fait dont ils ont connaissance.



Au travers de 4 exemples d'interventions de la Police Municipale sur le Quartier Ouest, Mme Sylvie BARANTON illustre son action et celle de son équipe aux Conseillers et au public.

- Incivilités/dépôt sauvage avec identification et verbalisation des individus grâce à la vidéosurveillance sur le Chemin des Carrières.
- Vigilance apportée dans le cadre de la salubrité publique Rue des Lances (Zone SENIA)
- Secours et assistance aux victimes et mise en place d'une déviation de la circulation Rue Louis Bonin / rue Ivan Prévost lors d'un incendie.
- Véhicule incendié (court-circuit électrique) avec secours et assistance aux victimes (sécurisation des lieux) Route Charles Tillon / Rue de l'Aérodrome.

Mise en place du macaron de stationnement résident à la Cité Jardins.

Mme Sylvie BARANTON fait part des modalités de mise en place du macaron de stationnement résident à l'intérieur de la cité jardins récemment mise en zone bleue, dont la demande est possible via l'application de la Ville sur smartphone ou sur le site internet de la ville, en décrivant les conditions d'obtention et de gestion par son service. Valable un an, ce macaron est disponible sur demande aux conditions prévues dans le cadre de la concertation avec les habitants (2 par foyer ou parcelle), et autorise le stationnement dans la limite des règles du code de la route, et pour une durée inférieure à 7 jours.

Quelques situations auxquelles vous pouvez être confrontés...

| situation | Actions / démarches |
|--|--|
| On m'a volé mon vélo / ma trottinette / mon véhicule : Que faire ? | Il faut impérativement vous rendre dans un commissariat de la Police Nationale pour établir la déclaration de vol et déposer une plainte pour vos assurances mais également dans le cadre de l'instruction judiciaire. |
| J'ai été victime de cambriolage ou c'est en cours... Que faire ? | Si le cambriolage est en cours, La Police Nationale et la Police Municipale sont toutes deux habilitées à intervenir, car il s'agit d'une opération en flagrant délit. En revanche, si le cambriolage est confirmé, seule la Police Nationale a le pouvoir d'intervenir, la Police Municipale n'ayant pas de compétences d'investigations. ATTENTION : les traces et indices devront être préservés et pour cela il faut ne toucher à rien et attendre l'arrivée des effectifs intervenants |
| Comment joindre la POLICE MUNICIPALE ? | 3, avenue Adrien Raynal à ORLY, Téléphone 01.48.90.21.65, mail : police.municipale@mairie-orly.fr Du lundi au vendredi sur une amplitude horaire de 8h à 22h (variable, selon effectif) week-end et jours fériés selon nécessité de service. Après une phase de travaux, un accueil du public se fera sur place (horaires à venir) |
| Comment joindre la POLICE NATIONALE ? | 9, avenue Léon Gourdault, 94600 CHOISY LE ROI, Téléphone 01.48.90.15.15 (24h/24h – 7j/7j) EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 17 |

Monsieur Thierry CHAUDRON remercie Mme Sylvie BARANTON et propose un échange direct avec les Conseillers de quartier et le Public.

1^{er} temps d'échange avec le Public

| CQO | Questions / remarques | Réponses / Décisions / Actions / Engagements |
|--------------------------------------|---|---|
| Mme Jocelyne BRUNEAU (collège AES) | Au Clos M Paul, des bombes de gaz hilarant sont abandonnées par des consommateurs, peut-on les remettre à la PM ? | Mme BARANTON : Oui. Elles seront confiées à la PN pour enquête. |
| public | La rue du Dr Lecène est régulièrement prise en sens interdit pour éviter les bouchons. Des voyageurs qui se garent sur des durées longues, pour aéroport, c'est très gênant et la police ne se déplace pas. | Mme BARANTON : A partir du moment où un signalisation est effectué, la PM peut se déplacer ou passer pendant une tournée. M. CHAUDRON : Dans le futur, cette rue changera de sens, et le chemin des carrières sera fermé vers la rue du Bas-Marin. Ainsi, le quartier « Carrières » ne subira plus de circulation non désirée, et retrouvera sa destination résidentielle. |
| public | L'idée du macaron « résident » peut-il être étendue à d'autres quartiers ? (Allée des charmilles) | M. CHAUDRON : Le quartier Cité Jardins ne dispose d'aucun parking, contrairement au centre-ville (parking de la Mairie, Charmilles, Aérodrome, Marché). Ce quartier subit des stationnements non désirés, amplifiés par l'ouverture de la Gare M14 Thiais-Orly. Il s'agit d'une exceptionnalité qui n'a pas vocation à s'étendre sur d'autres quartiers. |
| public | A partir de quel délai un véhicule qui ne bouge pas est verbalisé ? | Mme BARANTON : 7 jours, sauf en Zone bleue : 1h30 avec disque obligatoire. |
| M. Jean-Marc RASO (collège habitant) | Le stationnement et les sens interdits place du marché du vieil Orly ne sont pas respectés. Quel est le rôle de la camera ? | Mme BARANTON : la camera permet la vidéo-verbalisation pour les infractions liées au stationnement ou aux dépôts sauvages. |
| M. Abdelkarim GUERROUJ (AES) | Pour les dépôts sauvages : qui nettoie et qui paie les frais ? | Mme BARANTON : quand il y a flagrant délit, on fait nettoyer par la personne. Quand c'est par vidéo-verbalisation, on émet un titre de recette. (amende) M. CHAUDRON : le nettoyage est assuré par les services municipaux ou l'EPT selon les cas, et selon la nature des déchets. Chaque intervention a un coût pour la collectivité. |

• Aménagement des 2 gares RER (Orly et Les Saules)

Gare d'Orly Ville :

Monsieur Thierry CHAUDRON fait part des avancées des COPIL (Comité de Pilotage) avec les partenaires de la ville dont la SNCF, IDF Mobilités. L'objectif partagé et défendu par la ville consiste à :

- aménager des parcours fluides et sécurisés,
- favoriser les cheminements piétons entre la gare, la Mairie, le pôle bus et le centre ancien,
- augmenter à l'horizon 2030 le stationnement vélo,
- maintenir le stationnement des véhicules légers et espace dépose-minute.

Par ailleurs, le stationnement Place du 8 mai et rue du 11 novembre fera l'objet d'aménagements, d'une part pour maintenir une offre de stationnement PMR réaménagée, ainsi que des places de livraison et des bornes pour les véhicules électriques. Parallèlement, le remplacement des places en épi par des places longitudinales diminuera la dangerosité de ce type de stationnement tout en fluidifiant le trafic. Enfin, le taux d'occupation du Parking de la Mairie (100 places) étant loin d'être à saturation, la Ville va retravailler son attractivité et son identification visuelle pour les usagers de la gare, en particulier.

SITUATION PROJETÉE : Courses Longues (183, 482, 483, N31, N133)



Les plus grosses évolutions concernent la refonte des dessertes des bus dans le secteur Gare/Mairie/Centre Administratif. Ainsi les parcours de Bus sont simplifiés et les dessertes améliorés pour les piétons sans traversées de voirie, en ;

- regroupant tous les arrêts de bus en face du centre administratif (2025)
- proposant un nouvel arrêt du bus au niveau du collège Dorval (2025)
- supprimant les terminus partiels à la Mairie d'Orly (183) dès le 24 Juin 2024.

← schéma prévisionnel des implantations des dessertes

Gare des SAULES :

Monsieur Thierry CHAUDRON précise la création d'un parvis des gares reliant les quais du T9 et la gare RER C, au caractère arboré, de même que le prolongement du parc Jean Mermoz cadrant l'axe du parvis des gares. Deux

extensions arborées avec à l'est, la création du Square de la gare, et côté ouest, l'agrandissement du parvis jusqu'au passage souterrain (sur les emprises du parking ESAT).

Ces aménagements permettront le prolongement du réseau cyclable existant et d'une piste cyclable vers le Parc des Saules, équipé de 2 points de stationnement vélos à l'ouest (30 accès libre, 20 consignes) et l'est (20 accès libre, 20 consignes).

Ces équipements viendront compléter ;

- un parvis cadré et arboré à l'est entre la gare et le tramway,
- un parvis linéaire à l'est,
- l'amélioration du franchissement sous voie ferrée,
- la création d'une rampe piétonne et vélos côté Pierre Semard.

| CQO | Questions / remarques | Réponses / Décisions / Actions / Engagements |
|----------------|---|---|
| M. Abdé NASSIB | En quoi l'accessibilité de la gare va-t-elle être modifiée ? rehaussement des quais ? | M. CHAUDRON : je n'ai pas connaissance du détail, cependant on peut supposer que la mise à niveau des quais s'adaptera forcément aux nouvelles rames. L'information sera vérifiée et communiquée. Par contre, pour les Bus, les trottoirs des arrêts de bus sont tous surélevés pour s'adapter à l'équipement PMR des véhicules de transport en commun qui en sont équipés. |

• Bilan des réponses aux sollicitations

Monsieur Thierry CHAUDRON fait part des résultats des traitements des demandes reçues depuis le 1er Janvier 2024 arrêté au 10 Juin :

74 signalements et/ou sollicitations depuis le 01/01/24

70 pris en charge et/ou résolus (91%), dont ;

- 21 sur la propreté, soit 28% (35%),
- 27 sur le stationnement voirie, soit 36% (22%),
- 6 sur la sécurité, soit 8% (17%),
- 14 sur incivilités/voisinage, soit 18% (13%),
- 6 autres catégories dont cimetières (8%),

81,5 % des signalements sont traités à J+2.

IV. Mon conseil, mon quartier

• Vos écoles de quartier

Le groupe scolaire Jean Moulin est en rénovation.

Les travaux d'extension et de restructuration de l'école maternelle Jean Moulin s'achève dans quelques semaines, ainsi elle disposera de :

- 11 classes (8 classes avant les travaux),
- 1 salle de motricité,
- 1 salle multi-activités (polyvalente),
- 1 BCD (= bibliothèque),
- 1 espace dédié à l'accueil de loisirs (3 salles) + 1 salle « cuisine pédagogique » + 1 salle « ludothèque »...
- 1 nouveau restaurant scolaire.

Les espaces extérieurs sont refaits avec davantage de végétation (plantation d'arbres)

Travaux phase 1 : travaux d'extension réalisés et déjà livrés fin aout 2023

Travaux phase 2 : travaux de restructuration de l'existant en cours. Livraison été 2024.

Les Travaux d'extension et de restructuration de L'école élémentaire Jean

Moulin ainsi que la réfection complète de la cour et agrandissement s'achèveront en 2025 (programmation actuelle), et disposera de :

- 14 classes,
- 2 salles pour le périscolaire,
- 1 bibliothèque
- 1 nouveau restaurant scolaire

Phase 1 (2023-2025): extension de l'école de la 2e chance, construction du restaurant scolaire (côté av. de Victoire)

Phase 2 (février 2025-août 2025) : restructuration de l'école existante

Avec le développement d'Orly à l'ouest et les 3 grands projets d'aménagements (Parc en scène, dont le projet Quinze Arpents, ZAC Thiais Orly et ZAC Chemin des Carrières), la construction de nouveaux équipements publics commencera par la construction de l'école « Quinze Arpents ». La mise en service prévue en septembre 2027.

Le groupe scolaire comprendra des espaces périscolaires pour l'accueil pré et post scolaire et le temps méridien mais pas d'accueil de loisirs du mercredi et vacances. L'espace restauration sera composé du restaurant et d'un office en



liaison chaude. Les principaux usagers participent à la définition du programme ou sont consultés : service éducation, enfance, restauration et offices ainsi que des représentants de l'éducation nationale.



Les effectifs prévisionnels sont les suivants :

210 élèves en maternelle soit 7 classes

270 élèves en élémentaire soit 9 classes

Afin de tenir compte des fluctuations d'élèves entre maternelle et élémentaire, les deux classes rotules à la jonction des deux écoles permettront de s'adapter aux effectifs d'une année sur l'autre. L'hypothèse haute a été retenue pour le nombre de rationnaires sur le temps méridien (80%) soit 385 enfants. L'assistance à maîtrise d'ouvrage va être lancée prochainement. A ce jour aucune date de démolition n'est programmée pour l'Ecole Beudelaire actuelle, elle est dépendante de la livraison du groupe scolaire les 15 Arpents donc une démolition qui interviendra au mieux en 2028

V. Mon conseil, mon quartier

• Evénements marquants du trimestre

Monsieur Thierry CHAUDRON revient sur les Commémorations du 30 avril, 8 mai, et 10 Mai, en présence de collégiennes et de collégiens, et d'enfants du Conseil d'enfants.

Conseil des séniors / de la culture

Le Conseil des séniors a été renouvelé lors du Conseil municipal du 4 avril 2024. 26 nouveaux membres ont intégré ce Conseil de sénior, renouvelé pour deux ans. A suivre pour les projets ! Le Conseil de la Culture a également été renouvelé avec 20 membres désignés pour deux ans.

Distribution de fleurs : 128 personnes, dont 47 du quartier Ouest, ont profité de la distribution de fleurs déplantées sur la pelouse du centre administratif le 17 mai dernier.

DM Compost participait à cette initiative : Au total, 22 composteurs bois ont été distribués par l'EPT dont 14 pour des habitants qui étaient déjà inscrits sur la liste (sur les 29 demandes au total). Par ailleurs, 14 habitants se sont inscrits sur place pour obtenir un composteur bois dont 8 qui ont déjà pu le récupérer sur place.

Les habitants d'Orly étaient très intéressés par le compostage et lombricompostage, ils ont pu notamment poser des questions au maître composteur de DM Compost qui a participé à l'évènement. De plus, 1 lombricomposteur a été livré chez un usager déjà inscrit, à la suite de son passage sur le stand (sur les 2 demandes). Par ailleurs, 4 autres livraisons sont prévues avenue de la Victoire à Orly.

De plus, le tri des déchets a également pu être abordé avec les usagers, l'équipe de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre a pu distribuer des flyers sur les consignes de tri, des réglottes du tri, quelques sacs, etc....

Spectacle des seniors

Le dimanche 26 mai, les séniors ont joué leur nouveau spectacle « florilège de l'amour » qui a réuni 220 personnes

Fête des voisins à la Cité Jardins samedi 25 mai

Fête des voisins du Parc de la Cloche samedi 31 mai : Sous une pluie battante 60 personnes et un concert de DS Animation, un groupe d'Orlysiens.

Orly en fête : Comme tous les ans, le festival des arts de la rue intitulé Orly en fête a investi le parc Méliès le samedi 1er et dimanche 2 juin. Orly en fête, c'est 80 artistes accueillis, 25 représentations artistiques gratuites, déambulations tout au long du week-end et une quinzaine d'associations de la ville qui proposent restauration et buvette dans l'espace guinguette, accueillant en tout plus de 3700 personnes

Initiation aux 1ers secours pour les associations

Les élections européennes se sont déroulées dans de bonnes conditions sur la commune d'Orly.

• Les Evénements à venir

Monsieur Thierry CHAUDRON dévoile certains événements marquants des mois à venir (jusqu'à fin septembre)

Expo 80ième anniversaire du 6 Juin 1944 : jusqu'au 2 Juillet au Centre Culturel

Cérémonie de fin de CM2 : Samedi 15 juin dans les salons de la mairie, sur invitation. Soucieuse de la réussite scolaire des jeunes Orlysiens la municipalité convie les élèves de fin de CM2 à une petite cérémonie durant laquelle leur seront offerts une calculatrice et un dictionnaire d'anglais, des outils qui leur seront utiles tout au long de leur parcours scolaire.

Jeux du Val-de-Marne : Samedi 15 juin à la piscine de 9h30 à 17h30

M 14 le prolongement de la ligne 14, première ligne du Grand Paris Express, sera mis en service. Lundi 24 juin :

CMS Orly : dépistage du cancer du col de l'utérus : Jeudi 27 juin

- De 8h30 à 12h et de 14h à 17h : Infos et sensibilisation par les éducateurs de la CPAM du Val-de-Marne

- De 14h à 17h : Réalisation de frottis par la sage-femme du CMS

Formation Proj'Aide à la Maison des associations et du citoyen le 28 juin

Elections législatives : 1er tour

CS A. CHEDID : collecte de sang Lundi 1er juillet de 15h à 19h : Cette année, notre municipalité s'est vue décerner le Label Commune Donneur Or, une reconnaissance de notre engagement dans le domaine du don de sang. Ce label, dédié aux collectivités d'Ile de France investies pour la cause, symbolise et valorise les actions concrètes menées en

2023 en faveur du don de sang. Il est attribué en fonction de la nature, de la qualité et de la diversité des actions entreprises.

Les dons de sang sont essentiels pour soigner de nombreuses maladies et cancers, ainsi que pour agir en cas d'hémorragies. Ils sont également utilisés dans la fabrication de médicaments. Il est important de se mobiliser de manière régulière et continue, car ces dons permettent de sauver des vies de manière très concrète au quotidien. Pour obtenir des informations sur les différents types de don (sang, plasma et plaquettes) et savoir si vous êtes éligible, n'hésitez pas à consulter le site de l'Établissement Français du Sang.

Bal et feu d'artifice : du 13 juillet à partir de 19h au Parc des Saules : Guinguette associative avec buvette et restauration, bal et spectacle pyrotechnique

Campagne de subventions municipales 2025 aux associations jusqu'au 15 septembre 2024 (dossier en ligne, par mail ou sur papier). Toutes les infos à la Maison des associations et du citoyen.

Rentrée Scolaire : 2 septembre 2024.

Spectacle des Séniors : le 1^{er} Octobre 2024 au Centre culturel

Programmation estivale : « en route vers 2024 ! »

Animations tout au long de l'été autour de la thématique les Jeux Olympiques et Paralympiques.

De nombreuses animations seront proposées par les services de la ville et les associations autour du Village Olympique situé sur au Parc des Saules du mardi au vendredi de 16h à 21h.

Des sorties seniors et des sorties estivales les lundis (inscription le 19 juin à la mairie à partir de 17h),

Des sorties pour assister à certaines épreuves des jeux olympiques et paralympiques,

2 séances de cinéma en plein air les vendredis 19 juillet, 9 août au Parc des Saules,

3 animations OKLM dans les différents quartiers de la ville de 17h à 21h :

- 10 juillet au parc de l'oiseau
- 24 juillet au square Alfred de Musset
- 7 août au parc des Saules

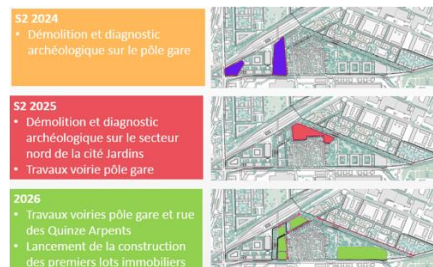
Judi 5 septembre à 19h à la mairie : Conseil municipal

Samedi 7 septembre : Forum du temps libre et des loisirs au parc intercommunal du grand godet

• Réunion publique ZAC 15 Arpents :

Une réunion publique de présentation des évolutions de la ZAC 15 arpents a rassemblé les habitants de la cité jardins, et l'association ACJO.

Le phasage prévisionnel a été dévoilé pour les zones autour de la Gare Thiais-Orly, l'espace Nord de la Cité Jardins, et l'espace Est en dessous du parc des 15 Arpents de 1,5 hectares.



Après 50 ans d'occupation par le béton et le bitume, le triangle « Voie SNCF / 15 Arpents / Route Charles Tillon va se verdier avec 6 lieux d'espaces verts, sans compter les espaces végétalisés au-dessus d'équipements publics (Ecoles, etc.). Ainsi, ce nouveau quartier va accueillir 68.000 m² d'espace public dont 30.000 m² en désimperméabilisation, avec la plantation de 2.188 arbres, à terme 1 arbre pour 2,5 habitants, incluant des variétés d'essences pour une biodiversité variée. L'autre partie de la réunion portait sur la mise en zone bleue, qui est abordée par ailleurs.

Réunion publique Aérodrôme / 11 Novembre / Charmilles

Une 2^{ème} réunion publique de présentation des évolutions du projet Aérodrôme/11Nov/Charmilles, a rassemblé les habitants de ce quartier et l'Association du Parc de la Cloche. Les demandes des riverains ont été entendues, et l'Architecte en charge du projet a présenté les avancées au public.

- une densité mieux répartie : Un coefficient d'emprise au sol réduite de 65% à 55%
- des bâtiments aux hauteurs variées maison de 1 étage et toiture, RDC+2 + toiture coté Aérodrôme, RDC+3/4 coté 11 novembre.
- création d'une communication entre l'allée des Charmilles et l'avenue de l'Aérodrôme par une sente piétonne paysagée
- recul des maisons sur l'allée des Charmilles pour maintenir un tissu résidentiel
- une surface d'espaces verts de 900m² à 1500m² avec un coefficient de végétalisation de 32% à 43%

Une étude de stationnement menée par un organisme indépendant montre que le taux d'occupation du parking de la résidence serait de 78% sur les 100 places disponibles. La suppression du parking de 28 places souvent porteur de nuisances (mécanique sauvage, etc...) est largement compensée par la disponibilité du Parking de la Mairie qui offre en permanence entre 35 et 55 places couvertes et sécurisées et accessible à tous.

Planning prévisionnel : dépôt de permis de construire : 2025/2026, démolition à partir de 2026/2027.

Dernier point sur les travaux de longue durée, l'avancement des travaux d'enfouissement des conduites de géothermie continuent Avenue de la Victoire dans le phasage prévu.

La Zone du Parc Méliès/Cimetière sera impactée pendant l'été. Coté ZAC Carrières, les 2 programmes avancent selon le phasage prévu. Monsieur Thierry CHAUDRON présentera au prochain Conseil de Quartier de Novembre un planning plus arrêté concernant les ouvertures et modifications de voirie sur la zone.



2^{ème} temps d'échange avec le Public

Monsieur Thierry CHAUDRON propose un deuxième temps d'échange avec le public pour une nouvelle série de quelques questions.

| CQO | Questions / remarques | Réponses / Décisions / Actions / Engagements |
|---------------------------|---|---|
| M. Abdé NASSIB | Pour les sinistrés de l'incendie, la Paroisse est venue en aide aux victimes ainsi que l'Association Pasteur/Méliès. | Merci pour cette précision. L'Association ne s'est pas manifestée par rapport à son initiative. |
| Public | ça fait beaucoup de construction, a-t-on réfléchi suffisamment aux conséquences ? | Mme M. VERA, Maire adjointe, précise que la ville ne peut pas rester les bras croisés avec plus de 2.000 demandes de logements. M. CHAUDRON rappelle que la ville a bénéficié de l'ANRU, puis de l'ANRU2, et donc assume le choix d'une mixité sociale en offrant un parcours résidentiel diversifié sur des secteurs non construits dans lesquels la verdure occupera 30% des espaces actuellement bétonnés. M. J. BAGE ajoute que les nouvelles constructions remplacent des friches abandonnées, et non des zones naturelles. 2 nouveaux parcs de 2 hectares, des allées vertes, des nouvelles mobilités (M14), Orly se veut attractive en redonnant une place à la nature en ville. |
| Public | Comment gérer le stationnement et la circulation ? | M. T. CHAUDRON rappelle le bon sens vertueux de diminuer l'utilisation de la voiture dans les urbanités de demain. Les inquiétudes sur le stationnement sont légitimes et la Ville réagit quand elle le peut. Par exemple, une réponse en concertation avec les habitants de la cité jardins a été trouvée pour éviter l'envahissement de voitures à l'arrivée de la station M14. Sur le secteur de la Gare, le parking de 100 places sous la Mairie doit être mieux utilisé par les usagers de la ligne RER. |
| Mme Nathalie ROBERT | Le parking vélo gare Orly ville accueille des squatteurs et pas de vélo. Dans d'autres ville, les parkings vélos sont fermés avec un accès restreint. | M. T. CHAUDRON précise que les emplacements vélo font partie de l'offre globale de mobilité des partenaires. Suivant celui-ci (SNCF, IDF mobilités, Equipement public) les garages à vélo sont sécurisés. Par exemple, au terminus G. VIENS, il est accessible avec le Pass Navigo. |
| Mme F. AIT SALAH (public) | A côté de la Gare M14, le Karting va disparaître. Quid de la résidence d'accueil ? | M. T. CHAUDRON précise que les hébergés de cette résidence située sur la commune de Thiais seront relogés, puis disparaîtra également. |
| Mme F. AIT SALAH (public) | Existe-t-il un bilan social et environnemental du projet 15 Arpents ? | Si un bilan a été réalisé et rendu public, il sera communiqué. L'aménageur sera sollicité. |
| Mme F. AIT SALAH (public) | Qui est le constructeur du projet Aérodrôme/11 Nov/Charmilles ? | M. T. CHAUDRON précise que le nom du constructeur est PIERREVAL comme déjà précisé lors des réunions publiques et autres instances de la Ville. |

VI. La parole aux Conseillers de Quartier

Monsieur Thierry CHAUDRON propose un tour de table et d'échange avec les Conseillers de Quartier pour une nouvelle série de quelques questions.

| CQO | Questions / remarques | Réponses / Décisions / Actions / Engagements |
|--|--|--|
| Mme Magali BUZON (AES) | Le planning d'aménagement à la Cité Jardins sera-t-il respecté ? | M. T. CHAUDRON n'a pas eu d'information concernant un report. L'objectif d'être prêt au moment de l'ouverture de la station M14 est maintenu. |
| M. Pierre STOUVENEL (AES) | Les Comptes Rendus des Conseils de Quartiers peuvent-ils être mis à disposition du Public à la Maison des Associations ? | M. T. CHAUDRON est tout à fait d'accord et donnera instruction de constituer un classeur consultable par les Orlysiens. |
| Public | Au CMS Gisèle HALIMI, lorsqu'un médecin part en retraite, la continuité du suivi des patients n'est plus assurée. | Mme C. ROUILLER précise qu'en cas de départ en retraite, le remplacement peut ne pas être automatique en raison du numerus clausus. Pour autant, le dernier médecin qui est arrivé au CMS il y a plusieurs mois a déjà récupéré les patients du médecin précédent parti en retraite. Un recrutement est en cours et les services se sont saisis de cette problématique pour trouver des solutions. |
| M. Jean Michel BONHEUR (collège habitants) | rue du Dr vaillant : le passage devient difficile en raison de la végétation envahissante à débroussailler | Un signalement sera fait au service et/ou au propriétaire. |

• GT n°13A : projet du Square Cité Jardins côté Ouest

Monsieur Thierry CHAUDRON fait part des résultats du groupe de travail présentés lors de la réunion publique de présentation des évolutions de la ZAC 15 arpents.

En concertation avec les habitants et l'association ACJO, et sur proposition du GTn°13A, voici les choix validés lors de cette réunion.

- le maintien ou non du kiosque : réponse c'est oui
- les accès au square : réponse un seul accès coté Est
- la mise en place de clôtures : oui hauteur de 120cm intégrée dans la végétation
- les activités et usages du square : équipements de jeux d'enfants individuels de 3 à 5 unités.
- les paysages et la biodiversité dans le square : oui avec création d'un parcours ludique sur la biodiversité, nichoirs, et étiquetage des essences d'arbres et plantes.

Une consultation des enfants du quartier en partenariat avec l'Ecole, et une soumission du projet au Conseil des Enfants est également prévue. Pour rappel, ce square s'étendra sur 1050m² avec une végétalisation supérieure à 50% au lieu des 428 actuels dont 300 en gravier. Il a été proposé de nommer cet espace : Square du Kiosque.

- Qui est contre ? personne.
- Qui est pour ? tout le monde.

Le Conseil de Quartier Ouest valide les propositions du GT13A et informera l'aménageur des choix entérinés.

• GT n°14 : Tous clients chez nos commerçants

Le GT n° 14 s'est réuni a produit un CR dont voici les principales conclusions.

- Il propose de traiter de manière globale la fréquentation des commerces sur 3 zones du Quartier Ouest (Zone Vieil Orly/Bonin/Commerce/Marché, Zone Aéroport/Mairie/Poste, Zone 11 novembre/Gare) considérant la complémentarité de l'offre et des services proposés.
- Il préconise l'utilisation des informations publiques disponibles en tant qu'argumentaires objectifs et incitatifs à l'évolution des comportements en faveur du commerce local.

Foire aux idées :

Pour une meilleure dynamique et un résultat au niveau des ambitions, le groupe de travail propose 10 initiatives de façon participative et transverse Ville/Conseil de Quartier Ouest/Groupe de travail/Commerces/habitants.

- Diagnostiquer les attentes des commerces, les services qu'ils pensent proposer pour diversifier et fidéliser leurs clients. Ce questionnaire sondage peut être pris en charge par la Direction du Développement Economique avec l'aide de volontaires du groupe de travail,
- Réaliser un sondage auprès des Orlysiens, autour de leurs attentes, offres, qualité, prix, ouvertures, ventes privées, etc... La Direction de la Communication peut y contribuer avec l'aide de volontaires du groupe de travail, les Associations de Quartier, et Associations de locataires, Conseil des seniors, Conseils des enfants,
- Inviter 2 commerçants non concurrentiels à chaque Conseil de Quartier, ce qui laisse 14 opportunités jusqu'en 2026 pour les commerçants souhaitant participer à cette rencontre avec les Conseillers et le public.
- Choisir dans l'année 4 animations communes à tous les commerces (fête des mères, des grand-mères, etc...) afin de créer un déplacement de masse, sous forme de parcours de magasins en magasins sur une journée, à pied (la preuve par l'exemple), avec 3 lots et des bons d'achats. (conditions à définir)
- Election libre du commerçant le plus accueillant (critères à définir)
- Dans le cadre du programme éducatif des Ecoles, organiser les visites sur les métiers de bouche, les Restaurants, où les enfants racontent et illustrent ce qu'ils ont vus, entendus et compris du métier, de sa spécialité, et de son engagement éco-responsable.

- Mettre en place le « Club Mes Commerces » cartes de fidélité inter-commerces à points offrant un panier façon « To good to go » (critères et modalités à définir, élargir aux ambulants du marché de plein vent)
- Proposer parmi les membres du groupe de travail, un référent par année civile, interlocuteur privilégié des Services dans les examens des candidatures de commerçants (critères d'intervention et de consultation à définir)
- Elargir les perspectives de développement de chiffre d'affaires en désignant un prescripteur/promoteur en charge de mettre en relation des prospects et les commerçants par connaissance, bouche à oreille, opération portes ouvertes, etc...
- Utiliser les réseaux sociaux (avec l'accord des commerçants) pour générer du « bruit » médiatique local, prolongement numérique du « Club Mes Commerces »

M. Thierry CHAUDRON précise qu'il ne s'agit pas de tout mettre en œuvre, mais d'identifier les initiatives les plus génératrices de trafic, et donc de chiffre d'affaires, ou d'accroissement de la clientèle.

Le Calendrier prévisionnel pourrait être le suivant :

- Juin à Octobre 24 : réalisations des enquêtes commerçants et du sondage habitants
- Octobre 24 à Janvier 25 : Lancement de 3 actions (à définir)
- Mars à Juin 25 : Lancement de 3 actions (à définir)
- Septembre à Novembre 25 : Lancement de 3 actions (à définir)
- A partir du Conseil de Novembre 2024 : 2 interventions de commerçants par Conseil.

Une 2^{ème} réunion se tiendra en début d'été pour valider le principe et harmoniser les initiatives avant de les présenter aux commerçants.

M. Thierry CHAUDRON alerte sur le fait de ne pas se tromper de débat. Toujours être « contre » divise, provoque, et isole. Sur ce sujet, seul l'engagement individuel et collectif porte ses fruits. Chacun acteur est responsable par son comportement des conséquences de celui-ci.

Pas de clients = pas de commerces

Prendre conscience du mieux consommer (mal bouffe, rappels produits, produits importés, qualité)

Le vivre ensemble Orlyzien passe aussi par la proximité, les circuits courts et la solidarité (sociale, inter-générationnelle, etc...).

Dans le cadre de ce groupe de travail, tous les Conseillers de Quartiers, tous les bénévoles des Associations de Quartier (ACJO, Parc de la Cloche, Asso Sentiers, Asso Pasteur, Clos Marcel Paul, UPT, et d'habitants volontaires qui se rallient à la cause) seront mobilisés pour réaliser les sondages, puis mettre en œuvre toute ou partie de ses actions, les Elus, Maire Adjoint, et la contribution des Services.

Etes-vous d'accord ? Réponse : oui.

Le Conseil de Quartier Ouest valide les propositions du GT14.

• GT n°13B : prévention moustique tigre

Le 94 est placé en vigilance pourpre au Moustique tigre. La prolifération du moustique tigre est une question de santé publique. C'est pourquoi, Mme La Maire a demandé au Service Communal d'Hygiène et Santé (SCHS) de travailler un plan d'actions qui sera opérationnel d'ici fin juin. Un cas de dengue a été détecté début Juin à Orly à la suite d'une contamination à l'étranger. Le plan comportera des actions de prévention simples à destination des particuliers mais qui seront aussi mis en place dans l'espace public, des conseils individualisés à domicile et un déploiement de dispositifs anti-moustiques selon un maillage encore à affiner. Pour les éléments plus précis du plan d'action, il est donc prévu :

- une communication toutes boîtes du document ARS (avant fin Juin)
- la possibilité de faire venir à son domicile l'inspecteur de salubrité pour des conseils simples,
- des actions de prévention dans l'espace public : retrait de tout contenant à eau, sensibilisation cimetières et non encore stabilisé : boîtes à sel remplacées par du sable à disposition des Orlysiens, utilisation d'un produit larvicide dans les plans d'eau...
- l'installation de bornes anti moustiques dans l'espace public en fonction du retour du prestataire sur l'efficacité du dispositif.

Les informations seront communiquées au fil des actions lancées.

M. Thierry CHAUDRON passe la parole à M. Xavier ZIMMERMANN, rapporteur du Groupe GT13B

Intervention de M. Xavier ZIMMERMANN.

LE TIGRE , le bien nommé, et pas seulement pour ses rayures ! Il est blanc et noir, teinté de sang, il fait peur, il fait mal, il change nos habitudes et nos vies, et pire il est vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou la Zika. L'Agence Régionale de Santé le considère comme une "priorité de santé publique".

Un peu d'histoire...

Originaire de l'Asie du Sud-est, il s'est implanté dans plus de 100 pays. Il affectionne les zones urbaines et se propage en France à toute vitesse. Il pique de jour, à l'intérieur de chez nous, comme à l'extérieur, sa pique est particulièrement allergisante. Et en plus il est silencieux et tout petit ! Avec l'arrivée du printemps ce 3 juin (sic ...), il est de retour et avec toute ces pluies et ces points d'eau stagnante, il va être très présent...! Chaque année il l'est un peu plus. Pour s'en protéger, on sortira moins dehors, on fermera plus portes et fenêtres en été ou on y posera des moustiquaires. Ce n'est pas une fatalité, on peut comme d'autres villes réduire son emprise sur nos vies.



Que propose notre GT n°13B ?

2 acteurs pour changer les choses : Nous (Vous), et la Ville.

Mode d'action du Moustique Tigre :

La femelle nous pique pour obtenir notre sang pour se nourrir et faire ces œufs. Dans certaines conditions, en piquant une personne malade elle peut aussi transmettre au prochain piqué la maladie du premier.

Le tigre pond ses œufs dans des contenants, artificiels ou non, de toutes formes, comme des coupelles de pots de fleurs ou des pneus usagés susceptible de contenir de l'eau.

En moyenne, une moustique-tigre pond 150 œufs tous les douze jours, dans des endroits au contact de l'eau. Sur cette surface, les larves vont se développer : 10 jours leur suffisent pour prendre une forme adulte.

La femelle pond, en moyenne, cinq fois au cours de sa vie. Une moustique-tigre peut donc pondre jusqu'à 750 œufs : voilà pourquoi le moustique-tigre se développe autant.

Le tigre se déplace seulement dans un rayon de 150m pendant toute sa vie.

Comment lutter ?

La lutte contre le moustique tigre consiste donc essentiellement à l'empêcher de se reproduire durant sa phase larvaire en supprimant ou traitant les points d'eau qu'il affectionne. Le piégeage est un plus mais ne suffit pas.

C'est une lutte longue et régulière mais qui porte ces fruits ailleurs. C'est une lutte collaborative où chacun doit intervenir. Avec son déplacement de seulement 150 mètres, nous obtenons directement le résultat de nos actions

C'est nous localement qui influons sur notre vie avec le moustique. Si dans un rayon de 150m autour de chez moi, il n'y a plus de gîtes larvaires, il n'y aura plus de moustiques tigres ; C'est donc une action individuelle mais aussi collective qui est efficace.

D'où l'importance d'une action individuelle ET collective

Des idées... des propositions à creuser...des priorités à définir...

1/ Adapter la Ville :

Aménager : un certain nombre d'actions techniques peuvent être mis en œuvre pour combattre, le tigre, par exemple, le traitement des points d'eau stagnante (canalisation, réserve d'eau, égouts, bâtiments publics...) qui sont des gîtes larvaires, Neutralisation naturelle (poissons) ou chimique du cycle de reproduction dans les mares et points d'eau, Pièges à moustiques...

2/ Sensibiliser la population :

- Production de matériel (flyer, moustiquaires, guides...)
- Information régulière (prospectus, affichage panneaux, NJO, application...) sur les bons gestes à adopter
- Dans les écoles : les enfants sont un merveilleux vecteur de changements et d'adaptations
- Dans les logements par des visites et conseils



3/ Réguler :

Comme le bruit, le moustique peut être combattu par l'application de règles du bien vivre ensemble

Comment bien vivre ensemble sans moustiques tigre ?

- chacun fait ses petits gestes (couverts; vidage de coupelles; moustiquaires sur les fûts, entretien piscine...)
- Sensibiliser ses voisins, ses amis,
- Bourse / atelier aux pièges,
- Equipes de sensibilisations et de conseils,
- Evaluation.

Si vous voulez conserver un peu plus la douceur de l'été en extérieur,

Si vous voulez agir pour le quartier, pour votre environnement

Si vous voulez aider les plus faibles, conseiller les moins informés

Si vous voulez être moins piqués

Si vous voulez respirer sans une moustiquaire sur chaque fenêtre et porte

Si vous êtes bricoleurs, aimez servir et partager

On ne se promettra pas toujours les grands soirs sans piqures ni même les matinées...

mais au moins d'essayer à mieux vivre et profiter à peu près comme avant.

On peut agir !

Ce n'est pas une fatalité. REJOIGNONS-NOUS !

| CQO | Questions / remarques | Réponses / Décisions / Actions / Engagements |
|-------------------------------|---|---|
| Public | Dans certains parcs, l'herbe est très haute. Pourquoi ? Est-ce que cela est une cause de prolifération de moustiques ? | M. T. CHAUDRON précise que le Service Parcs et Jardins a expérimenté la gestion différenciée de la coupe d'herbe. Cette méthode consiste à laisser des zones non coupées pour favoriser la biodiversité et la pollinisation. Dans les zones sans présence d'eau stagnante, il n'y a pas de risque de prolifération de moustiques. |
| Mme F. AIT SALAH public | Sur la biodiversité, on ne peut agir qu'en connaissant bien la chaîne animale, les chaînes naturelles et les nichoirs, et tout ce que la main de l'homme peut détruire. On peut | M. T. CHAUDRON fait confiance aux spécialistes et experts en biodiversité qui conseillent et déterminent les meilleures actions aux organisations de santé publique. M. X. ZIMMERMANN ajoute que l'expertise scientifique complète utilement les mesures de bon sens et de proximité. |

| | | |
|---------------------------------------|---|--|
| | couper court mais il faut aussi réfléchir à la présence de mare, et de réfléchir à ce qu'on plante. | |
| M. J.M. BONHEUR (collège habitant) | Un exemple d'eau stagnante : le lavoir plein de moustique | M. T. CHAUDRON précise qu'à chaque type de bassin, un traitement naturel est approprié pour la lutte anti moustique. |
| M. Vincent CHARLOT (AES) | La résidence Méliès est touchée par la présence de moustiques en général | Le GT 13B peut apporter son expertise en pratiquant un audit comportemental auprès de chaque résident pour limiter la prolifération. |
| M. J.M. RASO (collège habitant) | Lorsque votre voisin a une piscine non entretenue qui se transforme en couveuse ? | Seule la pédagogie l'emporte en faveur d'une modification comportementale et solidaire. Embarquer un voisin de plus dans la démarche préserve les 150m de rayon d'action du moustique tigre. |
| public | Comment sensibiliser les enfants ? | M. T. CHAUDRON prendra contact avec les 4 Directrices d'école du Quartier Ouest afin d'inclure dans le projet éducatif un module simple et ludique sur les gestes de prévention les plus utiles. |

A l'issue d'un appel à des candidatures spontanées au cours du Conseil de Quartier Ouest, 8 personnes se sont portées volontaires pour participer à cet élan pour lutter contre le moustique tigre. Le Conseil de Quartier Ouest valide la proposition du GT13B.

Charte de fonctionnement du Groupe de travail :

Sur une base volontaire, positive et concrète l'investissement reste à définir mais sans doute avec une réunion mensuelle. La mise en place d'indicateurs (enquête de voisinage sans doute en septembre 2024) déterminera la continuité de l'action. Les réunions se tiendront plus ou moins tout au long de l'année pour définir les activités à prioriser avec la municipalité.

• GT n°15 : M14 et ses accès

Monsieur Thierry CHAUDRON indique que le GT 15 a d'abord fait un état des lieux de l'existant et des transformations dans les 2 prochaines années, en faisant le constat que cela dépasse largement le périmètre du Quartier Ouest. Parmi les études en cours et projets à court et moyen terme, viennent de façon complémentaire ;

- ➔ L'ouverture de la M14 et ses accès, transports en commun, piéton, vélo, voiture
- ➔ Le Plan de mobilité douce de la Ville
- ➔ L'étude sur le plan de circulation de la Ville (Ext)
- ➔ Les nouveaux accès aux gares
- ➔ Les travaux du Copil SNCF/IDF Mobilité
- ➔ Le plan de jalonnement (cabinet extérieur)
- ➔ Les aménagements de micro quartiers dans le QO (cité Jardins, Centre ancien)
- ➔ Le nouveau plan de ville et ses nouveaux quartiers

Le GT 15, partant du constat que la M14 est l'un des axes de transports qui s'ajoutent à des mobilités qui sont en pleine évolution, s'est posé les questions suivantes ;

- A qui s'adressent les transports ? Orlysiens, passagers, voyageurs ?
- Pour les Orlysiens, quelles sont les attentes ?
- Quelles sont les mobilités actuelles et comment vont elles évoluer ?
- Quelles sont les destinations, et de quelle nature sont-elles (travail, déplacements urbains, suburbains locaux, inter-communes limitrophes, lien avec les grands axes ?
- Quelles informations sont nécessaires pour les déplacements ?

Tout en tenant compte de ;

- ➔ de la tendance à réduire les déplacements en voiture au profit des transports en commun (ZFE)
- ➔ de bilan carbone individuel en utilisant les transports en commun,
- ➔ de l'évolution de l'équipement public lié à l'augmentation de la population,
- ➔ des transformations à moyen et long terme (TGV, Zone ADP, MIN Rungis, Bord de Seine, etc...)

Le GT estime que la réflexion n'est possible qu'en s'appropriant sur une durée de plusieurs mois l'ensemble des sujets, en travaillant de manière connexe avec les acteurs de la mobilité, des cabinets mandatés par la Ville (et d'autres Collectivités), avant de faire converger une ou plusieurs actions. De ce point de vue, la première phase serait de définir ce qui serait le plus efficace en terme d'attentes des Orlysiens par rapport à leur déplacements et des outils déjà à la disposition, dont les applications Smartphones, et les RS.

Une 2ième réunion se tiendra avant la fin de l'année 2024 pour élaborer méthodologiquement, pour 2025 les conditions de création d'un **Comité Citoyen Représentatif**, (CCR) dont le rôle sera de participer à autant d'instances consultative et citoyenne, comme par exemple ADP l'a initié pour son projet ORLY 2030, ou la RSE pour la distribution de l'eau.



VII. Prochain Conseil de Quartier Ouest

Le prochain Conseil de Quartier Ouest aura lieu ;

Judi 28 Novembre 2024 à 19h à la Salle de l'Orangerie,

Une invitation sera envoyée par mail.

Merci au public, à Mme La Cheffe de Police Municipale et son équipe, aux rapporteurs de groupe, aux Conseillers de Quartier, aux élus, aux associations, à la Direction Démocratie et Vie Locale, au service technique et événement. Merci à Anne MORELLO et Ophélie LETELLIER, qui ont permis de mener cette instance avec efficacité, grâce à leur disponibilité. Mesdames RAMARIAVELO et VERA, Messieurs BAGE et GILBERT, Monsieur Thierry CHAUDRON sont à votre écoute au Point de Rencontre Quartier Ouest.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Thierry CHAUDRON remercie l'implication de toutes et tous, pour les échanges d'idées qui sont nés de ce conseil de quartier.

Rendez-vous en Novembre 2024, bonnes vacances et prenez soin de vous.

Thierry CHAUDRON
Maire Adjoint
Président du Conseil de Quartier Ouest



Le 1^{er} Juillet 2024
Direction de la Démocratie de Proximité

CONSEIL DE QUARTIER OUEST



Présidé par
Thierry Chaudron
Adjoint au Maire

COLLÈGE ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES



Jocelyne
Bruneau



Magali
Buzon



Thierry
Caplier



Vincent
Charlot



Abdelkarim
Guerrouj



Anna-Dora
Rodriguez



Pierre
Stouvenel



Abdé
Nassib

Vice-Présidente

COLLÈGE HABITANTS



Laetitia
Crolet



Fabienne
Jaime



Jean-Marc
Raso



François
Ripoll



Luigi
Surace

ET AUSSI...

Jean-Michel Bonheur,
Elisabeth Gauthreau,
Nathalie Robert

COLLÈGE ÉLUS



Jinny
Bagé



Malika
Vera



Yann
Gilbert



Annie
Ramariavelo



Sylvain
Caplier

Les Conseillers de Quartiers Ouest (mise à jour Décembre 2023)

Coordonnées utiles :

thierry.chaudron@mairie-orly.fr Portable : 06 25 82 94 00

anne.morello@mairie-orly.fr, Directrice Démocratie et Vie Locale

ophelie.letellier@mairie-orly.fr, Coordinatrice des instances participatives, Direction Démocratie et Vie locale